

VOL. I. No 11.

8 JUIN 1898.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE ET CERCLES AGRICOLES

Avis

Messieurs les secrétaires des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles qui n'ont pas encore transmis au département de l'Agriculture, à Québec, tous les documents relatifs à leur association, sont instamment priés de se mettre en règle au plus tôt. (Voir circulaire "Instructions aux Sec. des Cercles Agricoles).

Liste des Abonnés au Journal d'Agriculture.—Comme l'année d'abonnement au Journal commence avec le mois de juillet, messieurs les secrétaires des associations agricoles ci-haut mentionnées, qui n'ont pas encore transmis une liste de leurs membres qui désirent recevoir le Journal sans retard, doivent le faire au plus tôt, car tout délai dans l'envoi de cette liste expose les membres à être privés des premiers numéros de la nouvelle année.

Le **Président** et les **Directeurs** qui ont à cœur le bon fonctionnement de l'association agricole dont ils ont la direction, devraient veiller à ce que leur secrétaire se conforme à cet avis, afin de ne pas s'exposer à perdre l'allocation du gouvernement.

PETITS CONSEILS

Les foins.—La saison est tellement précoce cette année qu'il faut songer sans retard aux foins, qu'il faudra commencer au moins quinze jours avant le temps ordinaire.

Importance du foin vert.—On ne saurait trop recommander de faucher tous les foins aussitôt que la fleur s'ouvre, à l'exception cependant du mil, qui demande à être fauché aussitôt la fleur tombée.

Les trèfles.—Les trèfles, de toutes espèces, ont d'autant plus de valeur nutritive qu'ils sont coupés jeunes. Toute la tige est alors de première qualité. Et si l'on sait *faner*

juste assez peu pour ne perdre ni les feuilles ni les têtes, puis mettre en très petites veillottes, soigneusement faites, on a alors pour les animaux le foin le plus précieux. Les trèfles ainsi faits valent certainement 25 pour cent de plus que les meilleurs mils.

Le trèfle et les cercles agricoles.—C'est un vrai plaisir de constater un des excellents effets de la création des *cercles* agricoles. On voit maintenant, un peu partout, de grands champs de trèfle bien réussis, là où autrefois on n'en voyait peu ou point. Le trèfle est, par excellence, l'ami du cultivateur. Il contribue puissamment à la parfaite nutrition de tout le bétail de la ferme, même des porcs et des volailles en hiver, et il procure au sol l'engrais le plus coûteux et le plus indispensable aux récoltes de racines, de grains, etc., *l'azote*.

La graine de trèfles.—Il n'y a pas un pays au monde où le cultivateur peut produire mieux qu'ici et à bon marché, les meilleures graines de trèfle. On s'imagine trop que cela est difficile. Rien au contraire de plus facile. Les trèfles rouges communs demandent à être rasés, par les moutons ou d'autres animaux, ou même à la faux, avant la formation des boutons à fleur. Pour toutes les autres espèces il suffit de laisser mûrir parfaitement, puis de faucher, bien sécher sur le champ et battre à *sec*, même avec les batteuses ordinaires. Celles-ci donnent la graine dans la balle en grande partie. C'est de beaucoup la meilleure à semer chez soi. En plaçant en arrière du cylindre, batteur une planche qui force le trèfle à faire deux ou trois fois le tour du cylindre; puis en tirant cette planche assez souvent pour laisser passer ensuite foin et graine, on obtient une partie considérable de la graine toute éballée. Espérons que bientôt la province de Québec produira toute la graine de mil, de trèfle et autres graines fourragères dont nos cultivateurs ont besoin.

Choses et Autres

Phosphate Thomas.—L'emploi du *Phosphate basique Thomas* (scories de déphosphoration) se répand de plus en plus dans tous les pays à agriculture avancée, et ses bons effets sur toutes les cultures de la ferme ont dépassé toute attente. Cet engrais puissant s'emploie de préférence à l'automne lors des derniers labours, mais on peut encore l'appliquer utilement au printemps.

Le phosphate Thomas agit efficacement par la chaux, l'acide phosphorique, et la silice qu'il contient sur la production des grains en donnant de la rigidité à la paille, prévenant la *verse* et en produisant un grain abondant, vigoureux et bien nourri. Le blé d'Inde tout spécialement en profite considérablement.

C'est le meilleur engrais phosphaté pour les prairies et les pâturages auxquels il donne l'abondance et la richesse, et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il améliore les prairies humides, acides, ce que le superphosphate de chaux ne fait pas. Il augmente beaucoup le rendement des pois, et en général de toutes les légumineuses (trèfles, etc.).

Son action dans la culture des plantes racines est également marquée. Enfin il donne de très bons résultats dans la culture du tabac, des arbres fruitiers et des jardins.

M. l'assistant-commissaire de l'Agriculture de Québec a acheté, dernièrement, huit tonnes de phosphate Thomas en Angleterre, chez la *Phoenix Oil Mill Co.*, 3, Rumford street, à Liverpool. Le transport lui a coûté \$1.75 par tonne. Cet engrais ne lui coûte, rendu à Québec que \$15.00 la tonne, prix comprenant les frais de commission, analyse et transport. D'après l'analyse accompagnant l'envoi, ce phosphate Thomas contient 21 pour cent d'acide phosphorique.

On peut également s'en procurer au Canada, chez Wm. Ewing, marchand grainier, à Montréal, ou encore en s'adressant à MM. Wallace & Fraser, à Toronto, Ont.

Augmentation de la valeur nutritive des fourrages par l'emploi des engrais chimiques.—La fertilisation rationnelle des prairies n'amène pas seulement une augmentation de rendements, elle augmente encore la valeur nutritive des fourrages récoltés.

Voici à ce sujet les résultats obtenus par le Pr C. Duserre, de l'Institut agricole de Lausanne. Cet expérimentateur a analysé le foin récolté sur une prairie dont une partie avait reçu de l'engrais chimique complet tandis que l'autre en était complètement privée.

100 lbs de foin absolument sec contenaient :

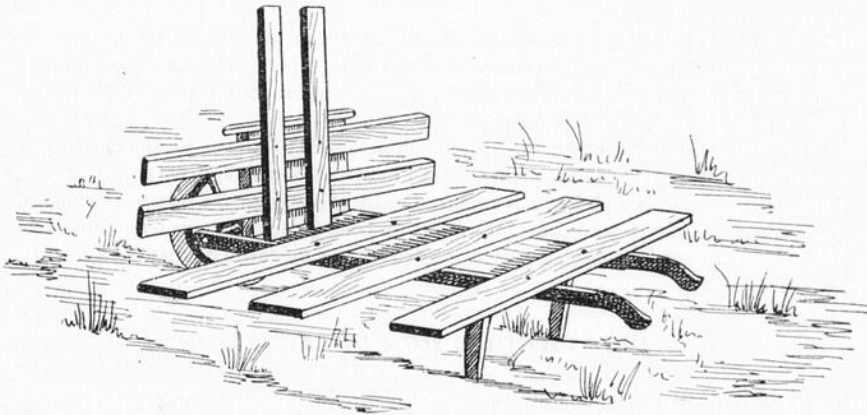
	Prairies fertilisées.	Prairies sans engrais.
	lbs.	lbs.
Protéine proprement dite.....	7 39	5 73
Autres matières azotées.....	0 27	0 93
Matières grasses.....	2 38	3 96
Matières hydrocarbonées.....	41 11	39 64
Cellulose.....	41 40	44 24
Cendres.....	6 45	5 50

On voit que le foin de la prairie fertilisée était plus riche en matière azotée élémentaire (protéine), en matière hydrocarbonée et en cendres que la parcelle privée d'engrais.

Il y a donc double intérêt à fumer les prairies.

Remède pratique contre les chenilles du groseillier et du gadellier.—Il y a peu de jardins qui n'aient pas à souffrir des dégâts causés par ces chenilles, d'autant plus que leurs ravages n'affectent pas seulement la récolte de cette année, mais ruinent l'avenir des arbustes à fruits. Beaucoup de remèdes recommandés sont malheureusement de nature vénéneuse et leur emploi est réellement dangereux. Un horticulteur anglais indique, dans le *Cottage Gardening*, le procédé suivant qu'il a adopté et dont il est satisfait. Il consiste tout simplement à saupoudrer les parties inférieures des arbustes avec un mélange de suie et de chaux en lançant la poudre de bas en haut; on emploie la chaux et la suie en quantités égales. L'opération doit se faire à une ou deux reprises. Dès la 1ère fois les chenilles tombent à terre où elles périssent, surtout si on renouvelle le traitement. On arrête ainsi complètement les dégâts causés par les chenilles et quant aux quelques fruits qui pourraient être salis par la suie, il suffira de les laver dans l'eau pour les en débarrasser. On pourrait projeter la poudre au moyen d'un soufflet muni d'un réservoir à poudre comme on en trouve actuellement dans le commerce.

Brouette à foin. — La figure ci-dessous s'explique d'elle-même. Il s'agit de transformer une brouette ordinaire en une brouette à foin. Pour cela, on n'a qu'à clouer en travers du véhicule quelques planches de la manière indiquée dans la gravure. On sera



BROUETTE A FOIN.

surpris de la quantité de foin que peut porter une brouette ainsi transformée. Elle sera aussi d'une grande utilité pour le charroyage du blé d'Inde fourrager.

CONCOURS DE MERITE AGRICOLE, 1897

Visite des fermes

No 9. GABRIEL DUMONT

La ferme de M. Dumont contient 150 arpents de terrain dont 130 en culture, 5 en pâturages permanents et 15 en forêt.

M. Dumont est de ces hommes qui veulent s'instruire, qui désirent suivre le progrès, qui ne remettent pas au lendemain ce qu'ils peuvent faire aujourd'hui.

Aussi avons-nous vu avec beaucoup d'intérêt son bel établissement. Très bonne maison adaptée parfaitement aux besoins d'un cultivateur, avec dépendances bien disposées et un ordre parfait.

La grange est une des meilleures que nous ayons vues. Une bonne cave à fumier que M. Dumont apprécie beaucoup pour la conservation et surtout l'augmentation des engrais.

Nous avons accordé tous les points pour le système de culture parce que nous sommes certains que la fertilité de cette ferme ne peut qu'augmenter avec autant d'engrais. M. Dumont emploie assez considérablement des engrais minéraux et des cendres.

Environ 5,000 voyages de pierres ont été diversement utilisés dans les drains, clôtures, bâtisses, etc., etc. Dix huit arpents de drainages fonctionnent très bien. Il y a aussi un drain qui conduit les eaux des lavages, etc., de la maison à la cave à fumier, distance de 200 pieds.

Un beau jardin témoigne de l'activité de madame Dumont, et l'industrie domestique, flanelles, tapis, vins, etc., est fort en honneur dans cette brave famille.

Nous accordons à M. Dumont une médaille d'argent et un diplôme de très grand mérite.

No 10. DAME VVE C. A. COLLET

Cette magnifique propriété, située à St-Henri de Lévis, contient 88 arpents dont 18 en forêt.

Système, bon ; mais nous voudrions un peu plus de culture sarclée, de crainte des mauvaises herbes.

La division de la terre est parfaite, avec une bonne allée d'un bout à l'autre donnant accès à chaque pièce.

Les clôtures sont bonnes et en parfait ordre.

L'habitation est des mieux appropriées et les granges et autres dépendances ce que l'on ne peut mieux désirer.

Les fumiers très bien conservés et augmentés.

La comptabilité relativement bien.

Quant aux améliorations foncières, 7000 voyages de pierres ont été diversement utilisés, et 25 arpents de drainages fonctionnent bien.

Le bétail, quoique passable, devrait être amélioré, nous n'avons accordé que 7.75 sur 15.

L'état des cultures est relativement bon, et l'industrie domestique en grand honneur.

Cette ferme témoigne de beaucoup d'esprit d'ordre et présente une bien bonne apparence. Les plantations forestières sont considérables et un beau jardin en complète l'ornement.

Nous accordons 86.20 points, ce qui donne droit à une médaille d'argent et à un diplôme de très grand mérite.

BIBLIOTHEQUE DU CULTIVATEUR

Rapport sur l'Industrie Laitière au Wisconsin.—*Bulletin publié par le département de l'Agriculture de Québec.*—Suivant les instructions de l'honorable commissaire de l'Agriculture, Mr G. Henry, du département de l'Agriculture, et M. Elie Bourbeau, inspecteur général des fromageries syndiquées, ont été envoyés en mission au Wisconsin pour y recueillir des informations utiles à notre industrie laitière, et ce sont les renseignements

puisés au cours de leur visite qui sont consignés dans ce bulletin. Parmi les diverses questions traitées, citons : Ecoles de laiterie de Madison et de Guelph.—Nouvelle méthode d'épreuve du lait (*Curd test*).—Rafraîchissement des chambres de maturation des fromages par des conduits souterrains.—Chambres centrales de maturation. — Fabrication du Brick Cheese, etc.

On pourra se procurer gratuitement ce bulletin au département, à Québec.

Rapport de l'Association des bons chemins du district de Bedford.—*Publié par le département de l'Agriculture de Québec.*—Ce bulletin d'une quarantaine de pages contient le rapport de la première réunion annuelle de l'Association des bons chemins du district de Bedford tenue à Sweetsburg, P. Q., le 6 Janvier dernier. Tous ceux que la question de la voirie intéresse, feront bien de se le procurer, en écrivant au département de l'Agriculture à Québec, car ils y trouveront des données et des indications pratiques sur l'établissement, l'entretien et l'amélioration des chemins.

Le Naturaliste Canadien.—Directeur, M. l'abbé V. A. Huard, Chicoutimi. (Sommaire du No. d'Avril : Les Hémiptères au Parlement du Canada (San José Scale, Kermès de San José).—L'abbé Provancher.—Excursion en Egypte.—La géologie du Saguenay.—Le fléau des chenilles au Saguenay. Nous reproduisons dans ce No., un extrait de l'article Les Hémiptères au Parlement du Canada.

CHAMP DE DEMONSTRATION

Nous publions avec plaisir le rapport suivant de M. Damien Pilon sur le champ d'expérience qu'il a établi, en 1897, sur sa ferme de St-Benoit, comté des Deux-Montagnes.

Les expériences ont été faites sur un arpent de terre divisé en deux parcelles, No. 1 et No. 2.

1ère Expérience.—Culture du blé.—Sol argileux ; 400 lbs. de cendre vive ont été épandues à l'automne 1896, et 200 lbs. de superphosphate de chaux, mêlées à trois fois leur volume de terre, ont été épandues au printemps et bien incorporées à la terre avec la machine arrache-patates ; la parcelle No. 2 n'a reçu que la cendre à l'automne 1896. J'ai récolté sur le No. 1 qui a reçu le superphosphate, 25 minots de blé, et sur le No. 2, 19 minots, mais il faut remarquer que cette année (1897), le blé était bon partout ; cependant, par la différence constatée dans la récolte, mes engrais sont bien payés et il me reste un surplus.

2ème Expérience. — Champ d'avoine.—Sol argileux ; 150 lbs. de superphosphate *Capelton* mélangé à trois parties de terre sèche, le tout bien épandu et bien mêlé à la terre avec la machine arrache-patate. Après l'ensemencement, 80 lbs. de nitrate de soude ont été épandues sur la parcelle No. 1, en deux fois, à un intervalle de 12 jours ; la parcelle No. 2 n'a reçu aucun engrais. La récolte a été comme suit : la parcelle No. 1 a produit 29¼ minots de grain, le No. 2, 18½ minots.

3ème Expérience.—Culture de betteraves.—Sol argileux ; l'arpent entier a été engraissé, à l'automne 1896, avec 18 tonnes de fumier d'étable et 400 lbs de cendre vive, le tout bien épandu et labouré avec la charrue ordinaire et la charrue sous-sol ; de plus, au printemps 1897, j'ai ajouté 100 lbs. de superphosphate simple et 100 lbs. de plâtre que j'ai mélangés à trois fois leur volume de terre sèche, le tout bien incorporé au sol avec la machine arrache-patates. Ces derniers n'ont été ajoutés que sur le No. 1. Voici les rendements obtenus : Parcelle No. 1, 25 tonnes ; Parcelle No. 2, 15 tonnes.

4ème Expérience.—Pommes de terre.—Sol sablonneux ; l'arpent a reçu, à l'automne 1896, douze tonnes de fumier d'étable ; le No. 1 a reçu de plus 600 lbs de cendre vive ; le tout a été enterré à l'automne. Au printemps 1897, 125 lbs de superphosphate simple, mélangé à trois fois son volume de terre, a été mélangé et épandu sur le No. 1 et bien mêlé au sol avec la machine arrache-patates. En outre, toujours au printemps, j'ai

épanché sur la parcelle No. 1, du nitrate de soude, en deux fois et à 12 jours d'intervalle. Rendements : No. 1, 165 minots ; No. 2, 113 minots.

5ème Expérience.—Amélioration d'un vieux paturage au moyen de la chaux.

—La parcelle No. 1 a reçu 5 minots de chaux vive mélangée à trois fois son volume de terre, le tout bien mélangé et bien épanché ; du mil, du trèfle blanc et du trèfle alsique ont été semés sur les Nos. 1 et 2 ; les deux parcelles ont été bien hersées. La parcelle No. 1 a eu beaucoup plus de vigueur et elle s'est conservée verte jusqu'à l'automne. De plus j'ai semé au printemps 1897, comme expérience, les graminées que j'avais en mains et dont voici les noms :

- No. 1 Red Top Grass.
- No. 2 Trèfle Jaune.
- No. 3 Trèfle Bokara.
- No. 4 Anthoxanthum odoratum.
- No. 5 English Rye Grass.
- No. 6 Orchard Grass.
- No. 7 Trèfle blanc.
- No. 8 Meadow Fescue.

DAMIEN PILON,
Cultivateur.

JUGES: } FRANCIS RENAUD.
 } MAXIME LAMADELEINE.
 } SECRÉTAIRE DU CERCLE: DAMIEN MASSON.

EXPOSITIONS

(Suite).

Date des expositions

Quant à la date des expositions, je m'adresse tout particulièrement au comté de Berthier. Nous avons pour habitude de faire les expositions à la fin de septembre, comme la plupart des comtés de la province ; depuis un certain nombre d'années nous sommes assez chanceux ; généralement il fait beau, mais autrefois, chaque année, il faisait mauvais ; la même chose peut revenir. Cette année, la veille de la nôtre, le temps était incertain, couvert, gros vent, par conséquent il faisait froid ; les animaux auraient eu le poil droit sur le dos, si cette journée eut été choisie. Comme les jours sont courts à cette saison, il faut toujours laisser le terrain à la noirceur et, avant que ceux qui ont de 3 à 6 lieues à faire soient rendus chez eux, ils sont obligés d'arriver la nuit. Pour les exposants qui tiennent des veaux, cochons et autres choses à l'étable jusqu'à la fin de septembre, ça leur coûte joliment cher, et le plus souvent pour rien. Je me suis demandé bien souvent si on ne pouvait pas choisir une autre date dans l'année qui ferait mieux l'affaire de tout le monde. A mon avis, je crois qu'on peut trouver une autre date dans l'été qui serait tout à l'avantage des exposants et des animaux. Je suggérerai la première semaine de juillet, c'est-à-dire quelques jours avant les foins. A cette époque, les jours sont longs, il fait généralement beau ; s'il pleut, on peut endurer la pluie sans en souffrir, parce qu'elle est chaude, les gens sont moins pressés qu'en automne ; par conséquent, je crois que nous aurions beaucoup plus de visiteurs, et ce serait une bonne occasion pour vendre nos jeunes animaux. Les vaches paraîtraient infiniment mieux qu'à l'automne parce qu'il y aurait peu de temps qu'elles seraient vèlées, par conséquent elles auraient le pis bien plus gros.

Une autre raison, une fois l'exposition finie, nous pourrions mettre nos veaux et cochons à l'herbe, ça nous coûterait moins cher que de les garder dedans jusqu'à l'automne. Ce serait à l'avantage des exposants, si on changeait la date de nos expositions ; mais on me dira " il n'y aura pas moyen d'exhiber nos légumes ! " Mais oui : qu'au mois de septembre ou octobre on fixe une journée pour les légumes, ceux qui en ont en emporteront et auront leurs prix comme d'habitude ; ce sera une seconde exposition. Si on veut attendre, on pourrait fort bien attendre à cette seconde exposition, pour les objets manufacturés à la

maison. Comme nous payons pour entrer sur le terrain, ce serait peut-être encore un moyen pour faire plus d'argent, en séparant les deux expositions on pourrait; par exemple, charger 5 cts par tête.

Dans tous les cas, je voudrais qu'on essayât la chose une année au moins; si nous y trouvions de grands inconvénients, nous pourrions revenir à l'ancien système, mais je suis convaincu d'une chose, c'est que nous avons tout à y gagner en changeant de date.

A. MOUSSEAU, Berthier-en-Haut.

CULTURE MODELE

(Suite et fin)

Nous avons vu dans le dernier No que la rotation de 4 années adoptée à la ferme de Guelph est comme suit :

1ère et 2ème année : Foin et pâturage.

3ème année : Racines, blé-d'Inde, pommes de terre, navette et pois.

4ème " Blé d'automne et grains de printemps avec semis de prairie.

A la fin de l'été, ou de bonne heure en automne, le gazon de 2ème année est labouré à la profondeur de 3 à 4 pces. et immédiatement hersé. Le passage de la herse forme une couche de terre fine qui s'oppose à l'évaporation d'humidité. Laissé ainsi près de la surface, à l'action de l'air, de la chaleur et de l'humidité, le gazon se transforme rapidement en humus. Après 3 semaines, le cultivateur est mis en jeu; dans les portions où de mauvaises herbes apparaissent le scarificateur est employé. On sait que dans la première période de leur croissance, les herbes vivaces puisent la nourriture en réserve dans leur bulbe jusqu'à ce qu'elles soient assez développées pour en absorber de l'air. Or, en les coupant au ras du sol avant que leurs feuilles soient ouvertes, elles se renouvellent jusqu'à complet épuisement du bulbe et sont ainsi détruites. Par cette méthode des champs infestés de mauvaises herbes ont été nettoyés en une jachère.

En Octobre et Novembre, le fumier disponible est répandu sur la terre au taux de 16 voyages à l'arpent. Le champ est ensuite labouré en billons de 22 pces. de largeur au moyen d'une charrue à double versoir. De cette manière le fumier et l'humus produit par la décomposition du trèfle sont recouverts au centre des billons et à l'abri de pertes par évaporation ou dissolution.

Durant l'hiver la gelée pénètre jusqu'au sous-sol entre ces billons et produit un ameublissement aussi parfait qu'un profond labour d'automne.

Au printemps, la herse passe en premier pour niveler la terre, puis vient le cultivateur ou extirpateur qui complète l'ameublissement du sol et le laisse dans un état parfait pour la culture du blé-d'Inde ou des racines.

Après la récolte du blé-d'Inde, l'extirpateur passe, la dent du milieu étant enlevée pour faciliter la circulation entre les rangs, afin d'ameublir le sol et de provoquer la germination des graines de mauvaises herbes, et leur destruction. La charrue à double versoir recouvre ensuite les rangs de blé-d'Inde, dont les racines ainsi enterrées ne tardent pas à se décomposer. La section réservée aux pommes de terre et autres racines est mise en billons en passant la charrue en travers des rangs. Ainsi toute la matière végétale formée par décomposition durant l'été, ainsi que les tiges des racines, est recueillie dans le centre des billons, prête pour la récolte de l'année suivante.

Au printemps les billons sont de nouveau nivelés par la herse et le cultivateur. Le grain est semé en rangs, à la quantité d'un minot et demi par acre. Pour les semis d'automne cette quantité est réduite à un minot ou un minot $\frac{1}{2}$. La graine d'herbe est semée avec le grain dans les proportions suivantes: Trèfle Rouge 7 lbs., Trèfle Alsike 3 lbs., mil 4 lbs.

Pour éviter que la semence d'herbe soit enterrée à la même profondeur que le grain—ce qui est la cause d'un grand nombre d'insuccès—elle est répandue par des tuyaux placés en face de ceux par lesquels le grain se décharge, ce qui assure ainsi un semis peu profond et uniforme.

Après le semis la terre est hersée en travers avec une sarcluse à cheval, ressemblant quelque peu à un rateau à cheval, avec 3 rangées de dents. Aucun roulage n'est donné avant que le grain soit levé et la surface de la terre devenue parfaitement sèche, car une surface unie et compacte augmente la capillarité et, par conséquent, la perte d'humidité.

Pour répondre à cette rotation, la terre du collège est divisée en 4 sections. Les barrières employées sont portatives, légères et facilement transportées. Aucune clôture n'est requise dans la troisième ni dans la quatrième année de la rotation.

Par cette méthode de culture la ferme du collège de Guelph, non seulement conserve intacte la fertilité du sol, mais l'augmente graduellement. Les récoltes abondantes obtenues chaque année sans aide d'aucun engrais chimique sont une des meilleures preuves à l'appui de ce fait.

C. M.

Section réservée à la Société d'Industrie Laitière

Extraits du rapport

de Lord Strathcona (Sir Donald Smith,) haut-commissaire Canadien à Londres, au ministre du commerce à Ottawa

Ce rapport, dont nous venons de recevoir une copie, renferme une foule d'informations précieuses pour les cultivateurs canadiens ; nous en extrayons aujourd'hui celles qui se rapportent plus particulièrement à l'industrie laitière. En transmettant au Ministre du Commerce les rapports commerciaux annuels de M. G. H. Mitchell, sous-agent du gouvernement canadien à Liverpool, (15 Water street) et de M. H. M. Murray, agent principal du gouvernement canadien, à Glasgow, Lord Strathcona fait observer que ces deux agents relèvent nominalement du Ministère de l'Intérieur, mais qu'ayant leurs bureaux dans deux des principaux centres de distribution du commerce transatlantique, " ils consacrent beaucoup de temps et d'attention au commerce du Canada avec le Royaume-Uni. Leurs bureaux sont de plus en plus avantageusement connus et ils sont fréquemment consultés, comme l'indiquent leurs rapports, sur ce qui a rapport au commerce de la Puissance. "

Nous attirons sur ce fait l'attention des intéressés de la province de Québec.

Lord Strathcona accompagne les rapports de ces deux agents de quelques remarques, auxquelles nous faisons les emprunts suivants :

Bacon.—Les importations anglaises de bacon augmentent d'année en année ; elles ont été respectivement de 4 millions de quintaux en 1895, de 4½ millions en 1896 et de 5 millions en 1897, tandis que les exportations canadiennes ne représentent, dans les mêmes années successivement, que 6, 10, et enfin 6 pour cent des importations totales : soit une diminution pour 1897.

Ces résultats seraient plus apparents que réels, à cause de la quantité de bacon canadien exportée par les ports américains. Les journaux spéciaux mentionnent fréquemment l'excellence du BACON CANADIEN, engraisé aux pois (pea fed.)

Les mêmes remarques s'appliquent également aux jambons.

Il a été suggéré à Lord Strathcona, comme digne de remarque, que le porc frais, abattu, se payait de bons prix, et que grâce aux moyens de transports frigorifiques, le Canada devrait pouvoir en exporter avantageusement, comme les Américains le font actuellement. C'est ainsi qu'il est arrivé environ 20,000 cochons *faits* ou *dressés* de New-York à Liverpool en 1897.

Beurre.—Le marché au beurre en Angleterre augmente régulièrement d'année en année ; il montre un chiffre d'importation de 27.8 millions de quintaux en 1895, 3 millions en 1896, et 37.2 millions en 1897. Dans ces chiffres, les exportations canadiennes de beurre, quoique en augmentation rapide dans ces trois dernières années, ne représentent encore que 1½, 2½ et 3½ pour cent respectivement.

Tout le monde s'accorde à reconnaître en Angleterre une amélioration marquée dans la qualité et la popularité du beurre canadien. On fait encore cependant quelques plaintes,

relativement à la qualité et à l'arôme indifférents de certains beurres et aussi à la trop grande quantité d'eau contenue dans un grand nombre d'échantillons. Le beurre des stations contrôlées par le gouvernement est fort estimé.

On se plaint aussi du bois des emballages (boîtes et tinettes) qui n'est ni assez sec, ni assez en saison.

On recommande également l'emploi de meilleur papier-parchemin. Les Australiens ne lésinent pas sous ce rapport.

Tous ces détails sont de la plus haute importance ; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que le beurre soit expédié frais du Canada, de manière à pouvoir se présenter à côté du beurre du continent.

Des poursuites sont exercées en Angleterre contre les beurres contenant de l'acide borique.

Fromage.—C'est sur le marché au fromage que le Canada fait la meilleure figure ; là nous tenons 54, 55 et 59 pour cent des importations totales de fromage du Royaume-Uni, qui ont été de 27.1 millions de quintaux en 1895, de 27.2 millions en 1896 et 27.6 millions en 1897.

Les rapports sur la qualité du fromage sont favorables ; on se plaint pourtant encore de la mauvaise qualité des boîtes, qui sont trop faibles et arrivent en pièces en Angleterre.

Les commerçants anglais aimeraient à nous voir marquer sur notre fromage non seulement le No de notre fabrique et le nom de la province, mais encore le mois de la fabrication.

Prix du beurre en 1897.—Voici, d'après *M. Mitchell*, les prix en monnaie anglaise des différents beurres importés à Liverpool, en 1897, par 112 lbs.

	£	s	d.
Beurres de France.....	5	4	0
“ Allemagne.....	5	1	7
“ Suède.....	5	1	3
“ Danemark.....	5	1	1
“ Autres pays.....	4	17	9
“ Hollande.....	4	17	1
“ Victoria.....	4	16	5
“ Nouvelle-Zélande.....	4	15	10
“ Nouvelles Galles du Sud.....	4	14	1
“ Etats-Unis.....	4	2	2
“ Canada.....	4	1	3

Ce prix du beurre canadien est peu élevé, comparé aux prix des beurres d'Europe, mais il est en avance considérable sur le prix des beurres canadiens de 1896, qui n'était que de £3 16s. 10d. Cette avance représente pour l'année 1897 un gain de \$125,000 sur la qualité seule. Le type des beurres de la Nouvelle Zélande paraît supérieur au type des beurres canadiens.

Monsieur Murray cite dans son rapport les lettres des maisons Andrew Clement & Sons, Watson Fraser & Co., Angus Bros., Stevenson & Pae, Houston & McNair.

“Il est très remarqué que le fromage de la province de Québec et de l'est d'Ontario s'améliore graduellement, tandis que les fabricants d'Ingersoll, se fiant à leur réputation acquise, semblent se négliger et que leur fromage perd de qualité. Du moins, ce que l'on appelle le “Finest Ingersoll” n'est plus aussi demandé.”.....

Le fromage canadien est en progrès fort satisfaisants.....

Comme les producteurs canadiens prennent aujourd'hui avantage des facilités de transports frigorifiques, nous avons reçu des consignations régulières de beurre, fraîchement fait, débarqué en bonne condition. Transporté de cette manière, le beurre se vend facilement, et devient constamment mieux apprécié du public. Il n'est plus question du vieux beurre *défraîchi*, que nous avions coutume de recevoir à la fin de la saison. L'avenir des exportations canadiennes de beurre est assuré, si les producteurs canadiens veulent bien prendre soin de fabriquer une qualité régulière, et de l'expédier chaque semaine dans les meilleures conditions possibles, au fur et à mesure de sa fabrication.....

Les crémèries canadiennes se sont fait une bonne réputation cette année, et si l'amélioration continue, nous espérons pour l'année prochaine des demandes plus considérables.

Il paraît y avoir une certaine divergence d'opinion en ce qui concerne les tinettes et les boîtes, et il est probable qu'elle durera encore quelque temps.

Le beurre de crémèrie canadienne, de première qualité bien choisi, convient parfaitement à notre marché, et si l'on pouvait prévenir cette saveur huileuse ou de poisson, qu'on trouve encore dans certains lots, les demandes augmenteraient beaucoup plus rapidement et de meilleurs prix seraient obtenus.

Service de chars réfrigérants

Nous trouvons dans les journaux quotidiens de Montréal l'annonce du service de chars réfrigérants de la Compagnie du Chemin de fer Pacifique Canadien. Les autres compagnies, sans doute, publieront également leur service. En tous cas nous attirons l'attention des intéressés sur les avantages que leur offrent ces chars réfrigérants, pour le transport de leurs produits à Montréal.

Soins du lait

La Société d'Industrie laitière vient de faire une nouvelle édition de son bulletin No. 8 sur les soins à donner au lait. Ces bulletins seront envoyés gratuitement à tous les membres de la Société qui en feront la demande par lettre adressée au secrétaire de la Société à St. Hyacinthe, P. Q. Nous recommandons spécialement aux inspecteurs des nouveaux syndicats de distribuer ces bulletins à tous les patrons des fabriques nouvellement syndiquées.

E. C.

Animaux de la Ferme

A TUBERCULOSE CHEZ LES BÊTES A CORNES

L'industrie laitière menacée.—Il est temps d'arrêter le mal.

Monsieur le Rédacteur,

Vous m'avez demandé un article sur la tuberculose des bêtes à cornes. Pour satisfaire la légitime curiosité de quelques-uns de vos lecteurs, je me rends avec empressement à votre désir, mais veuillez faire remarquer, s'il vous plaît, à vos lecteurs que, s'ils veulent avoir des détails complets sur cette question, ils n'ont qu'à s'adresser au Département de l'Agriculture à Ottawa, où ils pourront se procurer gratuitement, en français ou en anglais, "Le Bulletin des Cultivateurs No. 1 : "La Tuberculose chez les Bêtes à Cornes," par Duncan McEachran, M. C. R. V. V. F., inspecteur vétérinaire en chef du Canada.

Ces bulletins ont été distribués à profusion dans la campagne depuis quelques mois. Cependant combien de cultivateurs ont-ils pris la peine de lire ce pamphlet? Il y en a si peu, voyez-vous, qui redoutent cette maladie dans leur troupeau, et cette dernière pénètre chez nos vaches d'une manière si perfide et si sournoise!

Encore une maladie "d'inventée," criait l'autre jour Baptiste à son voisin Pierre, faisant allusion au pamphlet qu'il venait de recevoir sur la tuberculose.

Je désire mettre mes compatriotes en garde contre ce "mal sournois," la consommation des vaches, et je leur demanderai de méditer sérieusement sur le fait suivant: A la fin de janvier, ayant eu l'avantage d'aller donner une conférence à Montebello, j'allai visiter le superbe troupeau de M. Henri Bourassa, député à Ottawa pour le comté Labelle. On se rappelle sans doute que M. Bourassa a eu l'honneur, il y a 3 ou 4 ans, de décrocher à Québec une médaille d'argent pour la tenue de sa ferme. J'admire fort ce troupeau de vaches toutes également bien tenues, propres, grasses. Et si j'y eusse rencontré M. Bourassa je lui aurais demandé de me vendre quelques têtes.

Le 21 mars, je rencontrais M. Bourassa à Québec et je l'accablais de félicitations sur son

troupeau quand tout à coup il m'arrêta par ces paroles : " Pas tant de compliments, s'il vous plaît, mais plus de sympathies, car sur mes 35 vaches, 22 sont atteintes de tuberculose. " Je tombai des nues, d'étonnement. Il y a quelques jours vous me demandiez un article sur la tuberculose. Je songeai immédiatement à M. Bourassa si rudement éprouvé par cette maladie de son troupeau et lui demandai s'il avait objection à faire connaître au public le fait qui le concerne afin de mettre les cultivateurs en garde contre cette terrible maladie.

M. Bourassa, en bon citoyen, loin de cacher le fait, loin d'essayer à tromper ses compatriotes en leur vendant des animaux malades (car il aurait eu beau à le faire), s'est rendu de bonne grâce à ma demande. Sur ce, je me retire pour laisser la parole à M. Bourassa, M. P.

Ottawa, 7 avril 1898.

Mon cher Docteur,

Je n'ai aucune objection à vous donner quelques détails sur les ravages que la pleuro-pneumonie a faits dans mon troupeau.

J'étais retenu ici quand l'examen médical s'est fait. Il y a donc plusieurs détails importants qui m'ont échappé, mais voici ce que je puis vous donner.

Je ne soupçonnais nullement l'existence de la maladie dans mon étable. Comme il arrive dans tous les troupeaux, certaines de mes vaches étaient moins grasses que les autres, mais elles ne donnaient aucun signe de maladie. Une cependant toussait quelquefois, mais comme cette toux n'avait aucun caractère maladif, mon fermier n'y attachait pas d'importance. Cependant l'examen des organes a prouvé qu'elle était fortement atteinte.

Quelqu'un désirant acheter plusieurs de mes vaches dont j'avais annoncé la vente, comme vous le savez, m'a demandé la permission de les faire examiner. C'est alors que l'assistant-inspecteur du gouvernement, M. Moore, je crois, découvrit que la plupart de celles qu'il soumit à l'examen étaient atteintes. Ne voulant exposer personne à acheter des animaux atteints, je fis faire un nouvel examen de tout le troupeau. Sur 35 têtes, il en trouva 22 malades dont la plupart ne donnaient aucuns signes extérieurs de maladie ou même de simple indisposition.

J'avais 12 Ayrshires pur sang dont 8 étaient atteints et 4 non atteints.

Sur les 23 autres (pour la plupart Canadiens et Ayrshires croisés) il y avait 14 atteints et 9 sains.

Vous voyez que la proportion est à peu près la même. Il y avait même une vache canadienne pur-sang parmi les plus malades.

Parmi les Ayrshires, j'avais deux superbes vaches du même âge, venant du même troupeau; je les avais achetées ensemble il y a six ou sept ans, et elles avaient toujours été placées côte-à-côte dans l'étable; l'une était parfaitement saine et l'autre malade à un degré assez avancé.

Vous voyez que rien n'est plus irrégulier que le développement de cette maladie.

Je suppose qu'il en est de la pleuro-pneumonie chez les bestiaux comme de la consommation chez l'homme. La maladie doit être contagieuse et héréditaire, mais certains tempéraments résistent mieux que d'autres au développement des germes.

Je ne saurais dire de quelle manière ni à quelle époque cette maladie est entrée dans mon étable. Cependant, je suis porté à croire qu'elle a dû s'implanter par deux têtes que j'avais acquises à une vente près de Montréal, il y a cinq ou six ans. C'était deux très-beaux animaux (un jeune taureau et une vache très-gras, trop même). Je crois qu'on les avait forcés pour l'apparence. Ils s'amaigrissent sensiblement peu de temps après leur arrivée et ne parurent jamais en parfaite santé. Après un an ou deux, j'engraissai la vache et la vendis à un boucher de l'endroit. Le même boucher ayant travaillé à abattre et à examiner mes bestiaux malades a dit à mon fermier que les mêmes indices de maladie existaient aux poumons de cette vache qu'il avait abattue il y a trois ou quatre ans.

Plusieurs bouchers m'ont dit avoir trouvé aux poumons des animaux qu'ils abattaient des indices identiques.

De fait, je crois que la maladie est répandue dans une bonne partie de la province et qu'une fois entrée dans un troupeau elle doit s'y répandre assez rapidement.

Cependant, je ne serais pas surpris qu'elle existât beaucoup moins dans les endroits où les troupeaux sont peu nombreux et habitués à un régime plus rustique.

Nul doute qu'il faudra aviser avant longtemps au moyen d'enrayer cette terrible maladie. Mais de quelle manière? Voilà le point.

Bien à vous,

HENRI BOURASSA.

Je vous envoie cela à la hâte et sans ordre. Tirez-en ce qui pourra vous être utile.

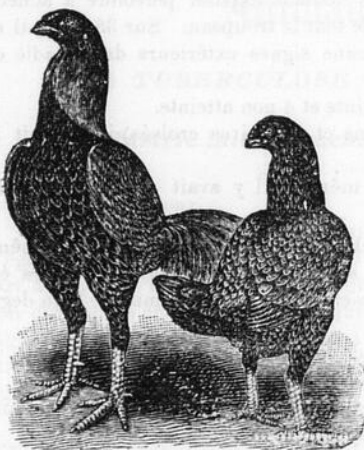
Un boucher de St-Jérôme, il y a environ un mois, acheta une vache assez belle en apparence d'un cultivateur de St-Janvier. A peine avait-il ouvert la poitrine de cette vache qu'il constatait que les poumons étaient malades. Aussitôt il attèle et court avertir le cultivateur de lui remettre son argent parce que sa vache avait le "mou," le poumon plus que "douteux." Et j'apprends de pareils faits assez souvent. Alors, il faut en prendre notre parti, et admettre que c'est un fait accompli, que la consommation est entrée dans nos troupeaux de vaches. Qu'allons-nous faire? nous croiser les bras? Alors adieu, veau! vache! cochon! couvée! car, sans la vache, c'est à-dire sans l'industrie laitière, rien de tout cela! ce sera pour une grande partie de nous la ruine, la misère noire. Nous n'avons pas tous des terres à blé et des terres à foin. Tant s'en faut. Alors liguons-nous et faisons face à l'ennemi.

DR. W. GRIGNON.

(Extrait Du "Cultivateur")

VOLAILLES " CORNISH INDIAN GAME "

Race indienne.—Le Combattant Indien, ou *race indienne pour le sport* (*Cornish Indian Game*), n'est pas originaire des Indes, comme son nom semble l'indiquer. Elle n'est pas non plus employée pour les combats.



Volailles CORNISH INDIAN GAME.

Cette race a été obtenue en Angleterre par un croisement de l'Aseel, du Malais et du Combattant Anglais (*English Game*). Elle est très en vogue dans la province de Cornouailles surtout, d'où elle a tiré son nom de "Cornish."

C'est une race de valeur pour les croisements en vue d'obtenir de grosses volailles à chair d'excellente qualité.

Les coqs pèsent de 9 à 11 livres à l'âge adulte et les poules de 6½ à 7½. La crête est presque rudimentaire, ce qui est avantageux, vu que le froid et les sujets batailleurs n'y ont guère de prise.

Cette race indienne est puissante, ar-lente et vigoureuse; elle a la chair ferme au toucher. Les plumes sont courtes, raides et aussi très serrées. Ce qui fait que, quoique charnu et gros de corps, l'oi-eau semble maigre auprès de ceux des autres races, et que la chair ap-

paraît en plusieurs endroits, comme aux articulations des ailes qui forment les épaules, au jabot, etc.

Le port est droit avec le train de derrière bas; un air conquérant et courageux domine dans la physionomie.

La poule indienne est une pondeuse analogue à la Cochinchinoise; ses œufs ont la coque jaunâtre et très solide. Elle couve bien et mène ses petits avec une grande sollicitude.

Les croisements opérés entre les coqs de cette race et les Brahma foncées (*Dark Brahma*) ou les Plymouth-rock à petite crête (*Pea-Comb Plymouth-rock*), produisent d'excellents résultats à tous les points de vue.

APPRETAGE, EMBALLAGE ET EXPEDITION DE LA VOLAILLE POUR LES MARCHES BRITANNIQUES

(Suite et Fin)

Dindes à expédier en plumes.—Quelques importateurs en Grande Bretagne continuent à dire du bien des dindes reçues par eux en plumes.

Les indications suivantes conviennent à ce mode d'expédition :

23. Vingt quatre heures à l'avance les volailles devront être privées de nourriture, et toutes les autres indications au sujet de la tranquillité qu'il faut laisser aux volailles et à la propreté dans l'apprêtage, sont également applicables et d'importance ici.

24. Pour tuer la volaille, suspendez la par les pattes; au moyen d'une lame aiguisée pratiquez une incision dans le palais de la bouche. L'incision doit être faite en longueur, en travers et assez profonde pour atteindre le cerveau. On prétend que ce mode d'abattage ne cause pas de douleur, et aucune mutilation n'apparaît au dehors. Il faut avoir soin que les plumes ne soient pas maculées par le sang qui coule.

25. La tête doit être enveloppée de papier épais pour empêcher qu'elle ne paraisse terne et endommagée.

26. Aussitôt après l'abattage, les volailles devront être suspendues par les pattes et laissées à se refroidir complètement avant l'emballage. Les volailles ainsi apprêtées ne doivent pas être vidées. Une fois qu'elles sont refroidies de part en part, elles doivent être mises dans des barils ou boîtes hermétiquement fermées.

27. La tête ne doit pas être mise dans l'aile, mais doit être repliée sur le milieu du dos, où se trouve la moindre épaisseur de chair.

28. Les volailles doivent être assorties d'après la taille, et les boîtes doivent porter aux extrémités l'indication du nombre de pièces, si ce sont des mâles ou des femelles, et les poids extrêmes.

Oies et Canards.— Les oies sont en demande en Grande-Bretagne pour une plus longue période de temps après Noël que ce n'est généralement le cas sur les marchés de ce côté-ci de l'Atlantique. Il n'est pas probable qu'un commerce profitable de quelque importance puisse être fait de cette denrée dans un avenir prochain. L'approvisionnement de canards, poulets et poules en Canada n'égale pas la demande du marché domestique.

Pour les envois expérimentaux d'oies et de canards, les indications ci-après doivent être suivies :

29. Vingt quatre heures avant l'abattage, les oies et les canards doivent être privés de nourriture.

30. Ils sont abattus au moyen d'une incision sur le palais. Cette incision doit être pratiquée sur la longueur, en travers, et assez profondément pour atteindre le cerveau.

31. Toutes les plumes doivent être enlevées à l'exception des ailes. Ils ne doivent en aucun cas être plongés dans l'eau, et le duvet peut être laissé.

32 Il n'est pas nécessaire de les vider.

33. Environ dix pièces peuvent être mises dans une boîte. Les sujets de petite taille doivent être rejetés ; les oies qui n'atteignent pas neuf livres sont mises de côté.

Poulets et Poules.—On recommande de les préparer de la même manière que les dindes qu'on envoie plumées.

Les marchands recommandent de rompre l'os de poitrine en le poussant de côté avec les pouces, le dos de la volaille reposant sur le genou de l'opérateur.

On ne doit recourir au bâton spécial ou au couteau, que lorsque l'opérateur ne réussit pas à rompre l'os avec les pouces.

Les ailes doivent être repliées sous le dos, et les pattes, également.

Arboriculture et Horticulture

LES FRAISES

Cueillette des fraises—Conservation.—Toutes les fraises qui ne porteraient pas le calice avec elles (les petites feuilles vertes et la queue) doivent être mises de côté, si elles sont destinées à être expédiées au loin, car elles perdent leur jus et gâtent celles qui sont intactes.

Quand on cultive les grosses variétés, il est indispensable, s'il pleut, de soutenir ces fruits avec de petites fourchettes en bois, pour éviter qu'ils se salissent, et de pailler fortement. Pour les conserver, il faut les cueillir avant leur complète maturité, et les mettre au frais, sans les laver et sans leur enlever ni la queue ni le calice. Si elles ont besoin d'être lavées pour les nettoyer, il ne faut le faire qu'au moment de les manger.

Emballage.—Quand on est rapproché du marché, on se borne à faire l'emballage dans de petits paniers (ou *cassots*) de une à deux livres avec des feuilles de vigne ou de chou. Pour faire de longs voyages sur les chemins de fer, on se sert de petites boîtes plates. Pour cela, on met au fond de la boîte une couche de regain ou foin très doux de deux lignes d'épaisseur qu'on recouvre de feuilles de vigne ou autres; puis on place un lit de fraises, un lit de feuilles et ainsi de suite jusqu'à 2 pouces d'épaisseur, et on termine par une couche de feuilles sur laquelle on met un lit de foin et on ferme la boîte. On peut emballer plusieurs de ces boîtes ensemble pour n'en faire qu'un seul colis. Ainsi emballées, les fraises peuvent faire de longs voyages.

Art d'accommoder les fraises

Nettoyage.—On prend la pointe d'un couteau et on enlève toutes les queues et les petites feuilles du calice (sépales) qui restent adhérentes au fruit, en extrayant la mèche (partie ligneuse qui se trouve au centre de certaines fraises); enlevez de même les parties gâtées ou mal mûres qui se rencontrent dans les gros fruits plats, et cela fait, posez la fraise dans un vase. Puis on procède au lavage qui se fait comme suit: Versez doucement vos fraises dans un saladier et mettez de l'eau jusqu'à ce que les fraises baignent complètement. Soulevez les doucement et laissez les retomber au fond du vase, faites cette opération jusqu'à ce que vous voyiez que la terre et les graines qui étaient attachées soient précipitées. Inclinez le vase, versez l'eau et recommencez l'opération une fois ou deux; puis mettez vos fruits à égoutter sur une passoire, ce qui demande généralement une demi-heure. Après cela ils sont propres à être accommodés.

Les fraises lavées perdent bien momentanément de leur parfum, mais elles le recouvrent aussitôt qu'elles sont accommodées et elles sont plus propres et plus appétissantes; mais il ne faut jamais les laver qu'une demi heure avant de les manger, une heure tout au plus, parce qu'elles se gâtent rapidement quand elles ont été mouillées.

Comment manger les fraises.—Sucrez beaucoup et écrasez vos fraises de manière à les réduire en bouillie, avec une fourchette. Versez-y la quantité de vin que vous voudrez; réduites en bouillie, elles sont beaucoup plus parfumées, plus savoureuses qu'entières. Une seule variété de fraises est toujours moins bonne que s'il y a mélange. Mettez donc au moins trois ou quatre variétés mélangées et plus vous mettrez de variétés, plus ce dessert sera délicat.

On les accommode aussi à l'eau de vie de Cognac (Brandy), à la crème, on les mélange aussi aux framboises, mais la framboise ne doit pas dominer.

Propriétés médicinales des fraises.—Les anciens considéraient la fraise comme un mets aussi utile que délicat, et ils lui attribuaient de très grandes propriétés comme médicament. Il est très intéressant d'envisager la fraise au point de vue thérapeutique. Pour cela nous n'aurons qu'à citer. L'usage longtemps continué de ce fruit a déterminé dans l'économie des modifications étonnantes et produit des guérisons inespérées.

Un rapport à la Société des sciences physiques de France établit qu'un long usage des fraises délivre de la goutte.

Ce résultat n'est pas isolé : Linné l'avait déjà signalé. Le célèbre naturaliste Suédois était fort sujet à des accès de goutte. Il en était tourmenté depuis 15 jours, en 1750, lorsqu'on lui apporta des fraises. Il en consomma une quantité considérable, et, après avoir bien reposé la nuit, il put se lever le lendemain, et reprendre son travail, interrompu depuis l'accès. Les années suivantes la goutte reparut, mais toujours moins violente, et, après avoir recouru au même remède 4 ou 5 ans de suite, il se débarrassa de son infirmité, et passa ensuite vingt ans sans en éprouver la moindre atteinte. Gesner dit que le suc exprimé des fraises macérées dans l'alcool, à la dose d'une cuillerée soir et matin, apporte un grand soulagement aux personnes atteintes de la gravelle et d'affection calculuse.

Boerhaave dit qu'en pareil cas la propriété des fraises réside surtout dans les graines, et il les prescrivait infusées dans du vin blanc.

Gelnecke, de Stettin, a préconisé ce fruit comme vermifuge, et il l'employait contre le ténia et le ver solitaire.

Van Swieten rapporte que des maniaques ont été rendus à la santé en quelques semaines par l'usage journalier de plusieurs livres de fraises.

Schulze, Hoffmann, Galibert, citent des cas de phthisie guéris par l'usage de ce fruit et qui n'étaient que des catarrhes pulmonaires avec fièvre lente et marasme.

Apulée vante les fraises écrasées avec du miel, pour soulager les douleurs qui ont leur siège dans la rate.

La fraise est rafraichissante et très digestive; elle est très avantageuse aux personnes bilieuses ou sanguines. Elle guérit souvent le rhumatisme articulaire.

Les personnes qui éprouvent des pesanteurs d'estomac et chez qui la digestion est lente; celles qui sont sujettes aux vents, aux aigreurs, se trouvent bien de l'usage de la fraise au sucre et au Cognac (Brandy).

La fraise est un régulateur des fonctions générales; elle tempère la constipation et le relâchement.

G. DE WAMPE.

POU DE SAN JOSE

San Jose Scale—Aspidiotus Perniciosus

Comme on le sait, le gouvernement fédéral d'Ottawa a fait adopter, en mars dernier, une loi pour interdire, jusqu'à nouvelle ordre, l'importation en Canada, d'arbres ou d'arbrisseaux provenant des Etats-Unis ou d'autres pays où le San Jose Scale exerce ses ravages.

Au sujet de ce petit mais terrible insecte, nous trouvons dans le numéro d'Avril du *Naturaliste Canadien*, un très bon article dont voici des extraits :

Le "San Jose Scale" (appelé encore *Kermès de San José* ou *Pou de San José*) appartient à l'ordre des Hémiptères. Les Cigales, les Punaises de toutes sortes, les Gerris (ces insectes allongés qui marchent sur les ruisseaux,) etc., sont aussi du même ordre. Quant au "San José," il est classé dans la famille des *Coccidæ*, et il est du genre *Aspidiotus*, dont l'abbé Provancher a rencontré deux espèces en notre pays, s'attaquant toutes deux aux arbres fruitiers, surtout aux pommiers. Le Pou de San José est l'espèce *Aspidiotus perniciosus*.

Cet insecte est, paraît-il, originaire du Japon, et serait entré dans la vallée de San José, en Californie, fixé sur des plants d'arbres importés du Chili, en 1870. Le climat de la Californie fut favorable à son développement, et il en profita pour s'y multiplier, en même temps qu'il s'élançait à la conquête de toute la République américaine. En 1893, il atteint la Nouvelle-Angleterre; et aujourd'hui le voilà rendu dans la province d'Ontario. Si du "Nord vient la lumière," on peut dire que de l'Ouest nous viennent les insectes nuisibles: car c'est de là que la Chrysomèle de la pomme de terre (mouche à patates) nous est aussi venue.

Il y a beaucoup de ressemblances entre les insectes de la famille des Coccides et les Pucerons, qui forment une famille très voisine, comprenant, comme on sait, les fameux Phylloxéras, qui ont fait tant de ravages dans les vignobles d'Europe.

Pour ce qui est du Pou de San José, il est de taille très petite. Il se fixe sur l'écorce des arbres, dont il pompe les sucs pour se nourrir; cela, évidemment, ne se fait pas sans grand dommage pour les plantes envahies par des multitudes de ces parasites. Le mâle seul porte des ailes. Quant aux femelles, une fois fixées sur l'écorce des arbres, elles perdent leurs membres, et se couvrent d'une écaille (*scale*, d'où leur nom vulgaire anglais) qui sert d'abri aux œufs qu'elles pondent.

Pourquoi a-t-on donné à cet insecte, au moins en certains quartiers, le nom de

“Kermès” de San José? Nous l'ignorons, et nous trouvons cette dénomination bien impropre. Car le véritable “Kermès” est une espèce de cochenille qui vit sur le chêne vert, dans l'Europe méridionale. La cochenille, d'ailleurs, est aussi de la famille des Coccides, et certaines espèces de ce genre—desséchées—servent, dans la pharmacie et dans l'industrie, à produire le carmin et d'autres teintures en rouge. Mais l'Aspidote n'est évidemment pas une cochenille : ce sont deux genres entomologiques différents ; le premier est d'ailleurs beaucoup plus petit.

Nous voyons par le discours du ministre de l'Agriculture prononcé à la Chambre des Communes le 16 mars, qu'il n'y a plus guère que le Maine qui, aux Etats-Unis, soit exempt des ravages du Pou de San José. Il est peut-être encore temps de préserver le Canada de ce fléau, et le gouvernement a vraiment bien fait de prendre sans délai des mesures énergiques pour y arriver. Il y va de l'existence même de notre industrie fruitière. Le seul moyen qui peut avoir chance de réussir, c'est l'interdiction absolue de l'importation de plants d'arbres ou d'arbrisseaux des pays infectés, et la loi récemment adoptée a précisément pour fin cette prohibition complète. Les plantes herbacées et les bulbes à fleurs ont seuls été exceptés, et pourront encore être importés, parce que l'Aspidote ne s'y attache pas. Les rosiers de l'étranger sont sur la liste des importations interdites.

Ajoutons que la progéniture d'un seul de ces insectes atteint le nombre de plusieurs millions, dans une même saison. Cela veut dire qu'il y a peu de moyens plus sûrs de le combattre que de l'empêcher d'entrer dans le pays. La rigueur de notre climat ne nous défendrait peut-être pas beaucoup contre l'*Aspidiotus perniciosus*, puisque nous avons déjà dans la province, au moins l'*A. nerii* et l'*A.* (ou *Mytilaspis*) *pomorum*.

Notes météorologiques de l'Observatoire de Québec

	1897	MAL.	1898
Température moyenne.....	49°5		53°6
“ maxima.....	72°2		79°5
“ minima.....	30°2		29°0
Pluie, en pouces.....	5.1		3.6

Le mois de mai a été très beau et beaucoup plus chaud que l'année dernière.

SYNDICAT DES CULTIVATEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Bureau : 23, rue St-Louis, Québec.

Président : Sa Grandeur Mgr. L. N. Bégin.

Secrétaire-général : Ferdinand Audet, N. P.

Trésorier : P. G. Lafrance, caissier de la Banque Nationale.

Monsieur l'abbé J. Marquis a été nommé administrateur général du syndicat.

Cultivateurs, cercles agricoles et sociétés d'agriculture, envoyez-nous sans retard vos commandes pour grains et graines de semence de toutes sortes.

Transmettez-nous le plus tôt possible votre commande pour les engrais chimiques, tels que phosphates, superphosphates, chaux, plâtre, cendre, etc., etc.

Envoyez-nous aussi votre commande pour tous les instruments aratoires dont vous avez besoin.

Nous pouvons vous procurer des animaux reproducteurs de toutes espèces : chevaux, bestiaux, moutons, porcs, volailles, de toutes les races, y compris des reproducteurs “Jersey-canadiens.” Nous invitons tous ceux qui ont des animaux enregistrés de toutes races, à bien vouloir les indiquer au syndicat.

Le syndicat vend pour ses membres les produits de leur ferme et achète pour eux tout ce dont ils ont besoin.

Toutes les difficultés ou différends entre nos membres sont réglés sans retard, et tous les renseignements dont ils ont besoin leur sont communiqués.

Les cercles agricoles peuvent maintenant s'affilier au syndicat en lui payant annuellement seulement 10 centins par membre. Un cercle se composant de plus de 100 membres ne paiera jamais plus de 10 piastres.